



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -
PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC-PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Réhabilitation de l'enveloppe	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE520-210282/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client R.069144.102	Date 2020-08-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCM-039-17941	
File No. - N° de dossier QCM-0-43042 (039)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-08-21	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Jean, Serge	Buyer Id - Id de l'acheteur qcm039
Telephone No. - N° de téléphone (418) 928-1906 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 005

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

Services d'expert-conseil en A&G pour la réfection de l'enveloppe de l'Édifice Louis-S. St-Laurent (3 PCO) (Québec)

L'objectif de la modification 005 est de publier le procès-verbal de la 2^e visite des lieux du 7 août 2020, de changer certains éléments à l'énoncé de projet et de répondre aux questions 10 à 14.

Veillez appliquer les modifications suivantes à la DDP :

(1) PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e VISITE OPTIONNELLE DES LIEUX DU 7 AOÛT 2020

VISITE DES LIEUX

Services d'expert-conseil en A&G pour la réfection de l'enveloppe de
l'Édifice Louis-S. St-Laurent (3 PCO) (Québec)

7 août 2020

PROCÈS VERBAL DE VISITE

Présentation des représentants du gouvernement du Canada présents :
- Marcel Thum, gestionnaire de projets;

Nous vous référons au procès-verbal de visite du 16 juillet 2020 publié lors de la modification 002 du présent appel d'offre pour le projet verbal. Les particularités soulevées lors de la présente visite par rapport à celle du 16 juillet sont traitées dans les questions/réponses à la fin de la présente modification.

(2) CHANGEMENTS À L'ÉNONCÉ DE PROJET

a. ÉNONCÉ DE PROJET – SECTION DP 6.1.1 PRINCIPES DE CONCEPTION — GÉNÉRALITÉS

Les 3^e et 4^e paragraphes doivent être supprimés et remplacés par les paragraphes suivants :

Le projet devra être réalisé de façon à respecter les normes environnementales ainsi que les engagements en matière de développement durable.

La qualité des matériaux et les méthodes de construction doivent être appropriées au type de bâtiment et au budget. Le choix des matériaux devra également, dans la mesure du possible, permettre une réduction globale du carbone intrinsèque du bâtiment comparativement à un bâtiment de référence et devra se faire selon une approche d'analyse de cycle de vie (ACV) en prenant en considération la durée vie utile du bâtiment. Ainsi le choix des matériaux devra tenir compte des résultats de l'ACV du bâtiment. On doit éviter d'utiliser des matériaux expérimentaux.

b. ÉNONCÉ DE PROJET – SECTION DP 6.2 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 2 paragraphes de cette section doivent être supprimés et remplacés par le texte suivant :

6.2.1 Généralités

Le projet devra être réalisé de façon à respecter les normes environnementales et les principes de développement durable. La réfection de l'immeuble devra obtenir des accréditations de développement durable, voir Annexe E – Développement durable. De plus, une analyse de cycle de vie de l'enveloppe et de la structure de l'immeuble sera effectuée. Les services particuliers requis pour la réalisation du projet sont indiqués à la section des Services requis (SR).

La durabilité peut se définir globalement comme la capacité de soutenir et de maintenir des éléments aujourd'hui et pour l'avenir. Elle consiste à la création d'une équité sociale et culturelle durable, à la prospérité économique et à la protection et la restauration de l'intégrité écologique.

Le développement durable fait partie intégrante des objectifs du Gouvernement du Canada. Comparé à d'autres projets de même envergure, TPSGC vise à obtenir des services en environnement plus étoffés lors de la conception. TPSGC veut que le résultat final pour cet édifice soit un modèle de développement durable. Plusieurs politiques et stratégies ont été mises en place afin d'encadrer les pratiques au niveau de la gestion immobilière du Gouvernement. Ainsi le projet devra se conformer aux lignes directrices de :

- La Stratégie pour un gouvernement vert, du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- La Stratégie ministérielle de développement durable 2020-2023 de SPAC, 2020
- La Stratégie en matière de développement durable et d'environnement des biens immobiliers de SPAC, 2018
- Le Cadre de durabilité des biens de TPSGC, 2015

Dans le cadre du présent projet, voici les grandes lignes de ce plan stratégique qui devront être prises en compte à toutes les étapes de réalisation du projet.

6.2.2 Réfection majeure de l'immeuble et aménagement du site

Sans s'y limiter, les éléments suivants devront être pris en considération tout au long des étapes de conception et de rénovation de l'immeuble et de l'aménagement du site:

- Réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES/empreinte carbone
- Concevoir les rénovations de façon à atteindre un bilan de carbone zéro;
- Utiliser des matériaux de construction à plus faible empreinte carbone que les produits traditionnels ainsi que contenant moins de substances dangereuses (selon une approche analyse de cycle de vie - ACV).
- Concevoir les travaux de rénovations du bâtiment en fonction des recommandations d'une ACV afin de réduire l'empreinte environnementale du nouveau bâtiment comparé à un bâtiment de référence similaire.
- Avoir une performance énergétique améliorée visant une économie de coût par rapport au CNEB 2011. Une étude énergétique a été réalisée pour valider la faisabilité et sera remise au proposant retenu.
- Le choix des mesures d'efficacité énergétique sera fait en tenant compte de l'analyse de cycle de vie des coûts sur 25 ans.

- Viser à faire une conception avec une Intensité de la Demande d'Énergie Thermique (IDET) conforme aux bonnes pratiques du CaGBC si cela est justifié financièrement.

Adaptation aux changements climatiques

- Concevoir et rénover le site afin qu'il soit résilient aux changements climatiques. Pour ce faire, une étude de vulnérabilité des infrastructures aux effets climatiques et météorologiques possibles a été réalisée et sera remise au proposant retenu. Cette étude vise à évaluer la vulnérabilité du site en identifiant les éléments qui risquent d'être défectueux, endommagés et/ou détériorés par les événements climatiques présents et futurs (température, précipitations, vents, verglas, etc.), et ainsi de formuler des recommandations pour le bâtiment et ses aménagements extérieurs. Cette étude devra être prise en considération dans la conception du projet.
- Gestion des eaux (eau potable, eaux usées domestiques et eaux pluviales) / aménagement paysager
- Utiliser les meilleures pratiques d'utilisation d'eau afin d'en réduire sa consommation.
- Réduire la consommation d'eau extérieure (irrigation), le ruissellement des eaux pluviales ainsi que l'utilisation de produits toxiques par un aménagement paysager adéquat. Prévoir des infrastructures favorisant la gestion écologique des eaux de ruissellement dans les aires de circulation extérieures et les stationnements. Favoriser la mise en place d'aménagements paysagers à faibles besoins en eau et de pelouses à faible entretien composées d'espèces résistantes à la sécheresse.
- Concevoir les nouvelles infrastructures afin de gérer efficacement les problématiques d'érosion, les eaux pluviales et les sédiments.

c. ÉNONCÉ DE PROJET – SECTION SR 2.2.1 GÉNÉRALITÉS

Ajouter le texte suivant au 2e point du premier paragraphe :

- Une analyse de cycle de vie devra être effectuée sur chacune des quatre (4) approches. Le statu quo pouvant représenter le scénario de référence pour l'analyse de cycle de vie.

d. ÉNONCÉ DE PROJET – SECTION SR 3.2.1 GÉNÉRALITÉS

Ajouter les 2 points suivants aux points de forme du premier paragraphe :

- Intégrer les principes des certifications de développement durable du projet au design et à la construction, en mettant une emphase toute particulière sur les matériaux utilisés et l'efficacité énergétique dans le respect du budget disponible.
- Les contrats d'approvisionnement des matériaux et des équipements devront être écologisés et inclure des critères spécifiques afin de répondre aux éléments de développement durable. Pour cela les experts du représentant du Ministère en approvisionnement et en environnement travailleront de concert avec l'Expert-conseil afin de définir les critères à inclure aux plans et devis.

(3) QUESTIONS ET RÉPONSES 10 À 14

	QUESTIONS/QUESTIONS	RÉPONSES/ANSWERS
10 (FR)	Dans les parties 3.2.4 et 3.2.6 de l'EPEP, un organigramme est demandé. Est-ce que celui-ci peut être le même?	Dans la partie 3.2.4, on parle plutôt des parties prenantes au dossier et dans 3.2.6, on parle des ressources de l'équipe de l'expert-conseil.
10 (EN)	In Parts 3.2.4 and 3.2.6 of RFP, an organization chart is requested. Can it be the same one?	Section 3.2.4 refers to the stakeholders of the project and 3.2.6 refers to the resources of the consultant's team.
11 (FR)	Dans l'énoncé de projet, on parle de gestionnaire BIM Externe, est-ce que celui-ci est engagé à part par TPSGC?	Non, celui-ci fait partie de l'équipe de l'expert-conseil. Nous le voyons comme une personne avec un œil extérieur à l'équipe de conception, mais tout de même inclus à l'équipe du proposant.
11 (EN)	The project brief refers to the External BIM Manager, is he hired separately by PWGSC?	No, this one's part of the consultant's team. We see him as a person with an eye outside the design team, but still included on the proponent's team.
12 (FR)	Est-ce que les murs de soutènements sous l'escalier de la ville de Québec sont inclus au mandat?	Non.
12 (EN)	Are the retaining walls under the Quebec City staircase included in the mandate?	No.
13 (FR)	On note que le tunnel sous les bureaux de poste Canada a été bétonné. Quels types de travaux doivent être envisagés par l'expert-conseil dans ce secteur?	Dans les scénarios de réfection, l'expert-conseil devra certainement développer les travaux possibles suivants : démolition du béton temporaire, réfection du mur de maçonnerie extérieure par l'intérieur et l'extérieur, réfection complète du mur intérieur du tunnel, réfection de la structure de béton armé (plancher et sous-structure) sous toute la superficie des bureaux de Postes Canada. Une membrane d'étanchéité permanente sera installée cet automne par d'autres sur un mortier de protection sur le mur extérieur qui donne sur le stationnement de TPSGC. Cette membrane pourra être enlevée pour les travaux de réfection de la fondation de maçonnerie. Une option supplémentaire doit être analysée : rehausser le tunnel d'entretien (en excavant) et pour y passer les conduits de mécanique et possiblement des conduits de drainage du stationnement.

13 (EN)	We note that the tunnel under the Canada Post offices was concreted. What types of work should the consultant consider in this area?	In the rehabilitation scenarios, the consultant will certainly have to develop the following possible works: demolition of the temporary concrete, rehabilitation of the exterior masonry wall from the inside and outside, complete rehabilitation of the interior wall of the tunnel, rehabilitation of the reinforced concrete structure (floor and substructure) under the entire area of the Canada Post offices. A permanent waterproofing membrane will be installed this fall by others over a protective mortar on the exterior wall facing the PWGSC parking lot. This membrane can be removed for masonry foundation repairs. An additional option must be analyzed: raising the maintenance tunnel (by excavating) and for the passage of mechanical conduits and possibly parking lot drainage conduits.
14 (FR)	Pouvez-vous préciser les années de réfection des membranes de toiture?	La membrane de toiture du côté Est a été refaite environ en 2012 et la membrane du côté Ouest a été refaite (sous garantie) en 2020. La seule façon d'accéder à la membrane sur la toiture Est (au sud de la rotonde), est de passer sur le parapet de tôle avec un harnais de sécurité attaché à la ligne de vie.
14 (EN)	Can you specify the years in which the roofing membranes were repaired?	The roofing membrane on the east side was redone approximately in 2012 and the membrane on the west side was redone (under warranty) in 2020. The only way to access the membrane on the east roof (south of the rotunda), is to pass over the sheet metal parapet with a safety harness attached to the lifeline.

***** Les autres modalités demeurent inchangées *****